PROGRAMME
BILAN DE COMPETENCES
CHRYSALIDE

MAJ 01/2026

Entretien préalable (45mn d'entretien) :

- Présentation du bénéficiaire et de ses attentes
- Explicitation du bilan de compétences et de ses 3 phases
- Présentation de la consultante et de sa méthode de travail
- Explication des différents modes de fonctionnement
- Analyse et validation du projet par rapport au bilan de compétences

Phase préliminaire :

- Analyse du parcours du bénéficiaire (formation, professionnel et extra-professionnel)
- Formalisation de ses attentes quant au bilan de compétences
- Co-construction du programme personnalisé, en fonction de la demande préalable, et du planning

Phase d'investigation :

- Travail l'état présent, sur la situation actuelle
- Analyse du parcours de vie professionnelle
- Recherche et verbalisation de ses fondamentaux (valeurs, besoins, motivations, intérêts, priorités…)
- Ecoute des freins et blocages
- Etude de la personnalité
- Constitution du portefeuille de compétences : savoirs, savoir-faire et savoir-être
- Identification des compétences transférables
- Investigation métiers
- Identification de besoin de formation
- Méthodologie pour les entretiens de recrutement
- Détermination et validation de son objectif
- Recherche et prise de conscience de ses ressources
- Travail sur les freins et blocages

Phase de conclusion :

- Construction d'un plan d'action
- Lecture et finalisation de la synthèse de son bilan de compétences

Un entretien de suivi aura lieu 6 mois après la fin du bilan pour mesurer les avancements du plan d'actions et évaluer l'impact sur le projet professionnel et personnel du bénéficiaire.

VALAFENN CONSEILS
23bis, rue d'Estienne d'Orves - 29480 LE RELECQ KERHUON -
Tel : 06.77.22.84.14- contact@valafenn.com
SIRET : 909 242 737 00015- Code NAF 8560Z-N°d'activités : 53 29 0958829
EURL au capital de 3000 €

CONDITIONS D'ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

MAJ 01/2026

Afin de garantir A TOUS l'accès à ses prestations, VALAFENN CONSEILS , adapte ses prestations aux besoins de chacun. Cette liste d'adaptations n'est pas exhaustive, des solutions peuvent être trouvées en collaboration entre la personne et l'organisme en fonction des besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec moi pour en discuter

	• Visio-conférence préconisée • Rencontre dans un lieu adapté aux PM
	• Accès à la lecture labiale (diction et posture de la coach) • Supports visuels
	• Adaptation du rythme (pauses / méthodes pédagogiques…) • Possibilité de se rencontrer dans des lieux adaptés
	• Place à proximité de l'écran de diffusion • Ecran individuel à disposition • Supports avec police ARIAL et caractères taille > 16 • Absence de jaune et de vert clair dans les supports • Luminosité réduite de la pièce

VALAFENN CONSEILS s'appuie sur ses partenaires pour la mise en place d'équipements spécifiques si besoin :

https://www.agefiph.fr/

https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/service-public-de-l-emploi/article/cap-emploi

https://www.capemploi-29.com/

http://www.fiphfp.fr/

AGEFIPH BRETAGNE : 4 avenue Charles et Raymonde TILLON – 35000 RENNES 0800 11 10 09